



CANADA

Débats du Sénat

1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE • VOLUME 143 • NUMÉRO 85

LES ANCIENS COMBATTANTS

**Les célébrations de la crête de Vimy—
La traduction française des plaques commémoratives**

Question de

L'honorable Claudette Tardif

Le mardi 17 avril 2007

LE SÉNAT

Le mardi 17 avril 2007

LES ANCIENS COMBATTANTS

LES CÉLÉBRATIONS DE LA CRÊTE DE VIMY—
LA TRADUCTION FRANÇAISE DES PLAQUES COMMÉMORATIVES

[Français]

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, la dualité linguistique est une valeur et une partie intégrante de l'image du Canada. Au pays aussi bien qu'à l'étranger, il importe de s'assurer que la dualité linguistique et le statut d'égalité soit reflétés, tant dans les missions diplomatiques que sur les monuments commémoratifs.

Or, nous avons appris que les panneaux historiques en français au monument de Vimy comportaient de graves erreurs de français, qu'ils ont été retirés et que, par conséquent, il n'y avait aucune reconnaissance en français des exploits réalisés par les soldats canadiens à Vimy.

La raison de cette grave erreur est que ce sont des bénévoles, plutôt que des traducteurs qualifiés, qui ont fait la traduction française. Il est déplorable que la traduction d'un texte qui représente la participation du Canada à une bataille déterminante

de la Première Guerre mondiale, lors d'une cérémonie aussi importante que celle du 9 avril 2007, ait été confiée à de simples bénévoles.

Madame le leader du gouvernement peut-elle expliquer pourquoi le ministère des Anciens Combattants a insulté les vétérans francophones, l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes ainsi que la langue française en France même?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (Leader du gouvernement et secrétaire d'État (Aînés)) : Madame le sénateur fait référence à un incident très malheureux et regrettable. Le ministre des Anciens Combattants a immédiatement ordonné le retrait des plaques incriminées. Je comprends, et on me corrigera si je fais erreur, que cela avait été fait conjointement avec la Légion royale canadienne, mais tout ce qu'affirme le sénateur est absolument vrai. Une telle chose n'aurait pas dû se produire. Le ministre des Anciens Combattants, consterné, désolé, a ordonné le retrait des plaques et il veille maintenant à ce que les contributions de nos soldats, peu importe s'ils étaient d'un milieu francophone, anglophone ou autre, soient correctement signalées dans les deux langues officielles.
